



Annexe A

Règlement No 4

Article 4 – Tournoi de pêche sur le fleuve, les lacs et les rivières (été)

Espèces de poisson considérées pour enregistrement par le CCPD

Toutes catégories (sénior et junior)



Achigan à grande Bouche



Achigan à petite Bouche



Grand brochet



Brochet maillé



Doré jaune



Doré noir



Perchaude



Grand corégone



Maskinongé



Truite mouchetée
(Omble de fontaine)



Truite arc-en-ciel



Omble chevalier



Truite brune



Truite grise
(Touladi)



Ouananiche



Saumon atlantique



Saumon royal
(Saumon Chinook)

Catégorie junior (Particularité)

Note : Espèces valables seulement pour les juniors lors du tournoi.



Crapet soleil



Crapet de roche



Barbotte



Barbue